

Merdrignac, le 06 mai 2022

La principale du collège Per Jakez Hélias

aux parents d'élèves de 3^e

Collège Per Jakez Hélias
Marie-Laure BOTREL
Principale
T 02 96 28 40 74
ce.0221538c@ac-rennes.fr

6 rue Jules Ferry - BP 76
22230 MERDRIGNAC

Madame, Monsieur,

La fin de l'année approche à grands pas avec des échéances importantes pour votre enfant, l'orientation et l'affectation :

- **L'orientation (le choix de la filière, seconde générale et technologique ou voie professionnelle) :**

Les conseils de classe de 3^{ème} se tiendront le **mardi 07/06/2022**. L'équipe pédagogique émettra un avis sur le choix d'orientation que vous aurez formulé sur TSO. Le téléservice orientation est ouvert, vous pouvez déjà y formuler vos vœux d'orientation (soit le choix entre une seconde Générale et Technologique, une seconde Professionnelle ou une 1^{er} année de CAP) et ce **jusqu'au 03/06/2022**. (voir mode opératoire en annexe 1). Il faut pour cela se connecter avec votre compte parent et non avec le compte de votre enfant. Ceux d'entre vous qui le souhaitent pourront être accueillis au collège sur rendez vous ou nous contacter par téléphone (02.96.28.40.74) pour effectuer cette opération.

Les professeurs principaux, la psychologue de l'éducation nationale et le chef d'établissement restent à votre disposition pour vous aider dans vos choix.

Vous devrez prendre connaissance de l'avis du conseil dès le lendemain du conseil de classe soit le 08/06/2022 pour l'accepter ou prendre contact, sous 48h, avec le chef d'établissement en cas de désaccord.

- **L'affectation :**

La procédure d'affectation, soit le choix des formations, du régime (Internat ou pas) et du lycée, se fait aussi par le téléservice Affectation, avec vos identifiants (voir annexe 2).

Il est, pour le moment, possible de consulter l'offre de formation en France et particulièrement dans l'académie de Rennes (<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>). Vous devrez saisir des **vœux d'affectation pour l'année prochaine entre le 09/05/2022 et le 31/05/2022**. Les parents qui souhaitent être accompagnés dans cette démarche peuvent prendre contact avec l'établissement au 02.96.28.40.74.

Pour mémoire, les élèves qui vont en 2GT sont affectés dans leur lycée de secteur sauf demande de dérogation ou demande sur un établissement non sectorisé (Lycée Chaptal à St Briec et lycée Savina à Tréguier). Les élèves qui se dirigent vers l'enseignement professionnel, donc des formations contingentées, émettent des vœux (jusqu'à 10 dans l'académie et 5 hors académie). **Le résultat des affectations sera connu le 01/07/2022.** Vous devrez le consulter sur le téléservice Affectation puis inscrire votre enfant dans l'établissement où il a été retenu.

Si vous souhaitez faire une demande de dérogation par rapport au lycée de secteur, vous devez prendre contact avec le secrétariat du collège Per Jakez HELIAS qui vous enverra par mail le document à compléter. Ce document est à transmettre au secrétariat du collège avant le 28/05/2022.

L'inscription dans les lycées se fera par le téléservice télé inscription accessible sur votre espace numérique. Pour le lycée Fulgence BIENVENUE les dossiers « papier » seront également remis à votre enfant lors de la remise des manuels (fin juin).

- **Les sections Européennes et Sportives :**

Les élèves qui souhaitent intégrer une section sportive ou européenne au lycée Henri AVRIL ou au lycée Fulgence BIENVENUE doivent se rapprocher de leur professeur principal qui leur communiquera le dossier. Ces dossiers sont à rendre au professeur principal avant le 07/06/2022.

Vous trouverez les informations nécessaires sur le site des établissements :

Lycée Henri AVRIL : http://www.lyceehenriavril.fr/Les-formations-generales_8.html

Lycée Fulgence BIENVENUE : <https://www.lycee-fulgence-bienvenue-loudeac.ac-rennes.fr> => les formations => la classe de 2de générale technologique => la 2de générale et technologique =les options et les sections)

- **Les bourses lycée :**

La campagne de demande de bourse nationale de lycée sera ouverte du 26/05/2022 jusqu'au 06/07/2021. Les informations relatives à cette campagne vous seront transmises dans les prochains jours.

Pour mémoire :

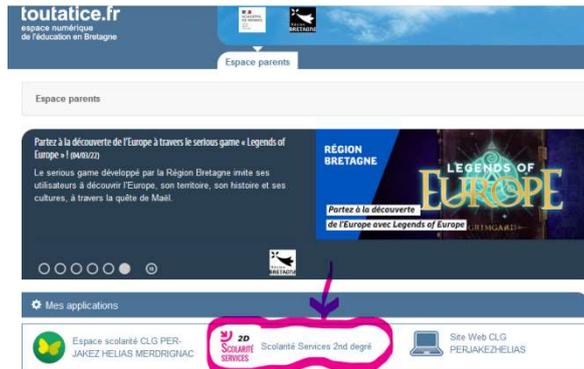
- L'épreuve orale du DNB aura lieu le mercredi 08/06/2022
- Les épreuves ponctuelles se tiendront les 30/06/2022 et 01/07/2022.
- Le bilan de fin cycle 4, qui permet le calcul des points du contrôle continu, sera effectué par les équipes enseignantes au mois de juin mais ne sera transmis aux familles qu'après les résultats du DNB.

Marie-Laure BOTREL

 Principale

Annexe 1 : Se connecter à TSO

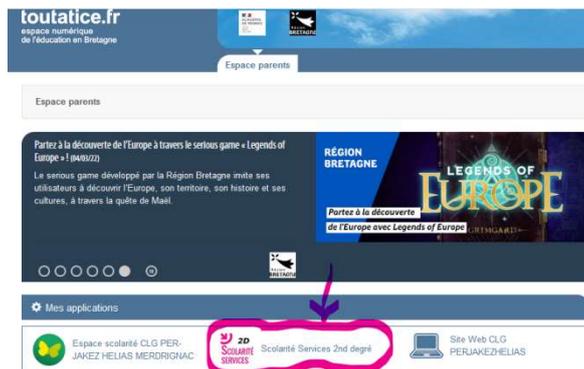
Se connecter avec le **compte parent** à Toutatice puis cliquer sur Scolarité service



Cliquer sur la ligne **orientation** et effectuer le choix, vous pouvez faire plusieurs choix et les classer.

Annexe 2 : se connecter à TSA

Se connecter avec le **compte parent** à Toutatice puis cliquer sur Scolarité service



Cliquer sur la ligne affectation, puis faire une recherche géographique, ou par formation (le guide détaillé est sur le site du collège)

